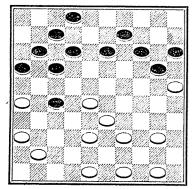
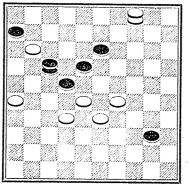
#### Problèmes

235 A) M. E. ROMANI, du D. Ph.

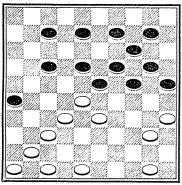


236.A) M. J. LECOR, à Poitiers



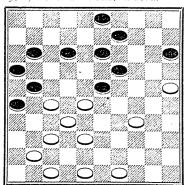
En jouant.

237 A) M. JOUVE, du D. A.



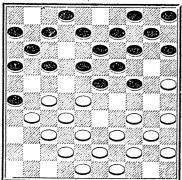
Damier Avignonnais

230 A) M. Marius FABRE, du D. Ph.



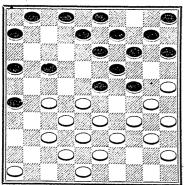
Coup pratique.

238 A) Une rafte à Grenoble



Râfle de sept pièces et coup de dame en jouant contre un joueur à 7 pions.

240 A) M. Y. LE GOFF, du D. L.



Les blancs jouent et gagnent un pion.

Le Gérant: P. Colombier.

# LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

# Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : M. F.-J. BOLZÉ 60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs: MM. Marcel Bonnard, H. Dentroux, Y. Le Goff, Molimand, etc., de Lyon: A. Baro, de Villebois; G. Defoy, d'Amiens.

Abonnements: FRANCE, un an. 6 fr.; ETRANGER, un an. 6 fr. 50

SOMMAIRE. — Fédération: Mouvements Sociétés; Mouvements financiers; Rapport. — Tribune D. U.: Soufflage. — Parties entières: 40°. — Souvenir. — Match Motimard-Weiss. — Les Damiers: Villebois, Valence — Remerciements. — Nécrologie. — Correspondance. — Recommandation. — Solutions. — Problèmes.

Lyon, 1er avril 1912.

#### Fédération des Damistes Français

Compte-Rendu. — Opérations Fédérales (1911)

1. -- MOUVEMENTS SOCIÉTÉS.

Radiation. — En 1911, nous avons à signaler la radiation du D. Viennois (Isére) qui a été dissous le 31 décembre 4910. Le D.V.S. a donné sa démission : Art. 10 du règlement administratif.

Admissions. — Le D. Villeboisien: (D.V.B. Villebois-Ain), entre à la Fédération à dater du 1er Janvier 4912 (D. U. 3me année, p. 60).

Le D. Avignonnais: (D. A. Avignon) dont nous avions annoncé ferme, l'entrée à la Fédération (D. U. nº 3, 3<sup>me</sup> année, p. 44) éprouve quelques difficultés intérieures qui, nous l'espérons, seront surmontées.

Une question de cotisation quelconque, minime en elle-même, est trop futile, en vérité, pour arrêter l'essor sociétaire.

Divers. — Nous nous réservons pour les responsabilités et la vérité de diverses annonces que nous avons faites.

Done, à l'heure actuelle, la Fédération compte à l'effectif, 9 sociétés. Remarque: Nous ne saurions trop le répéter, une société n'a de valeur qu'autant qu'elle est fondée et formée légalement. (Statuts, Règlement administratif intérieur, Cotisation, Livres de Caisse et de Procès-verbaux). Les autres sociétés sont nulles, encombrantes et nuisibles; cela, il faut oser le dire, car c'est de ces faux groupements que surgissent les difficultés d'entente et d'union.

Faites moins de bruit, chers camarades, et beaucoup plus de besogne sérieuse : là est le succès et le respect du Jeu de Dames.

#### II. - MOUVEMENTS FINANCIERS 4911.

#### Recettes:

1º Fédérés isolés (Caen, Nimes, Toulouse et Villebois 2º Les huit damiers fédérés (Grenoble, Lyon, Lille, Nice, Marseille (D. Phocéen), Romans, Valence et L'Isle-sur	7	))
Sorgue	90	75
3º Dons: MM. Vardon, 1 fr., Puthod, 5 fr., X, 0.50	6	50
4º Avoir au 31 décembre 1910	250	95
5º Intérêts 3º/º sur somme ci-dessus à la Caisse d'Epargne.	7	50
6º Intérêts approximatifs des sommes reçues pour 1914	))	75
Ensemble	363	45
Dépenses :		
4° Correspondance, accusés de réception, etc » 80 /	2	30
AVOIR GÉNÉRAL au 31 décembre 1911		45
Ces fonds sont divisés :		
1º Fonds actifs disponibles	364	45
Contifé ivete et vénitable par nous:		

#### Certifié juste et véritable par nous :

P. L. VERNU, trésorier; F.-J. BOLZÉ, président.

### III. - Rapport succint sur administration fédérale.

4º Opérations générales: Nous prions Messieurs les Présidents, Chefs de groupe et Damistes isolés de vouloir bien nous envoyer, s'il y a lieu, leurs critiques sur nos opérations financières et autres.

2º Effectifs: En comparant les années 1909, 10 et 11 entre elles, on peut constater que les sociétés restent en général stationnaires; quelques-unes fléchissent même. Faut-il en conclure que l'enthousiasme pour le Jeu de Dames diminue? Non certes, de tous les côtés on s'agite et l'on tend à créer de vrais centres.

Alors pourquoi cet état latent? Causes diverses : 4º Trop de fausses sociétés où la cotisation est éloignement : avarice incompréhensible ! Où, si l'on paie, on veut gueuletonner (le mot m'a été rapporté par une personne digne de foi). Où la direction manque ; ou encore, où tout le monde commande... etc... etc. De ces milieux, naissent le mauvais esprit et l'incohérence !

Nous connaissons un type qui ne peut pas voir un pion s'enliser dans le sable du sol d'un café, sans qu'aussitôt il crée le Damier du Café au Pion Trouré. La folie s'excuse! Mais, c'est égal, on devrait faire comme au jeu : l'enfermer!

2º Trop de Matches et pas assez de traraux-études et de concours locaux. On s'occupe trop, beaucoup trop des spécialistes. On néglige la science proprement dite, pour l'entraînement scientifique momentané : ce problème est faux si l'on ne possède pas les qualités transcendantes du génie!

Tout cela c'est au détriment de la masse des damistes : sous-forts, moyens et faibles, qu'il faut pourtant diriger vers l' $\alpha$  Etoile ! »:

Nous prions donc ceux qui sont à la tête des collectivités de vouloir bien prendre en main la cause de cette très intéressante question touchant les damistes en général : l'avenir du Jeu de Dames le veut ainsi (Nous reviendrons sur ce chapitre).

3º Conseil fédéral. La mission du Conseil fédéral prend fin le 31 décembre 4912; les membres sortants sont rééligibles (Art. 6 des statuts). En conséquence, il y a lieu dans chaque centre fédéré d'établir des listes de candidats au Conseil (Voir D. U. 6, 3<sup>me</sup> An., p. 82).

4º Elections fédérales. Nous proposons : 4º D'élire d'abord treize Conseillers; puis ceux-ci consultés, nommeront aux diverses fonctions du Conseil fédéral, en entier président compris ; car, ce dernier remet également ses fonctions en même temps que ses collègues du Conseil. 2º De conserver le mode employé en 1908-09, et qui consiste à la nomination à toutes les fonctions du Conseil fédéral (Président compris) par tous les centres fédérés (Présidents, Chefs de groupe et Damistes isolés).

Nous prions de répondre rapidement à cette question élections

5º Soufflage. De l'ensemble des renseignements reçus tout porte à croire que la suppression pure et simple du soufflage ne sera pas admise en France.

Pour accepter cette suppression pure et simple, la généralité des centres constitués demande la prise obligatoire ou tout autre sanction de justice (Voir D. U. 3<sup>me</sup> An. du nº 4 à 7 inclus).

6º Votes. Les votes au sujet de la question de la suppression du

soufflage, doivent, à notre humble avis, être exprimés comme au D. Lyonnais (Voir D. U.  $3^{\circ}$  An. N° 6 p. 88).

7º Remarques. Avant de terminer ce rapport sur la Fédération en 1911, il est utile de faire remarquer que la Caisse fédérale n'est pas encore assez fructueuse pour entreprendre un Grand Concours Fédéral; ni même pour accorder des subsides quelconques.

Actuellement, la Fédération est en période de constitution-finances seulement. Ingénions-nous à verser largement à la Caisse fédérale laquelle, lorsqu'elle sera prospère, tiendra toutes ses promesses. Mais, encore une fois, Messieurs, faites en sorte que les Sociétés prospèrent aussi en nombre, comme en effectif et que toutes viennent à la Fédération.

Appel est fait également aux Donateurs : Si l'on veut briller et marcher au but de l'Unification universelle du Jeu de Dames, il faut que la Fédération soit riche, ne l'oublions pas !

F.-J. BOLZÉ, Pt F. D. D. F. sortant.

#### Tribune aux Damistes (ou du D. U.)

QUESTION DU SOUFFLAGE.

La suppression pure et simple du soufflage est le plus grand fléau du Jeu de Dames! Elle favorise l'exploitation des temps de repos abusifs et supprime la plus grave faute du jeu, dont les forts veulent s'affranchir. Voilà la justice de la « pure et simple! ».

Nous, nous disons : il faut faire la partie et concourir dans tous les sièges où les règles sont égales et loyales pour tous.

Nous ne nous permettrons pas de faire :léfense de jouer ailleurs, ce serait porter atteinte à la liberté personnelle (néanmoins des convenances sont à observer); mais nous insistens pour la fréquentation des endroits où la *Justice règne!* 

Par qui est-elle spécialement demandée cette suppression du soufflage? Tout simplement par les forts damistes; ceux que l'on appelle les Maitres! Qui, ceux-là seuls craignent le soufflage; la touche Manoury! (Voir figure S.) Leur amour-propre, leur orgueil, leur suffisance d'eux-mêmes et leur prétention à l'infaillibilité, les ont amenés à demander la suppression pure et simple du soufflage.

O Monstruosité! O Inconscience!!

Comment! ils demandent que l'on les affranchissent de la plus grosse faute qu'ils peuvent commettre et ils maintiennent leurs adversaires en tutelle dans des temps de repos abusifs, dont ils veulent bénéficier?

Mais, Messieurs, cet acte n'a qu'un nom? Courtoisement, je dis: Dol!

Tout ce que je viens de dire, c'est ma conviction personnelle : je n'entraîne personne.

· 李 李 - 李

Une romance que l'on roucoule sur une musique mélancoliquement poëtique de Chevalerie, de Noblesse, de Beauté idéale, de bonne Compagnie, d'Elégance, etc., etc., cache une pensée de crocodile: « happer la proie! ».

Voyons, où seraient la beauté, la science et la pureté du Jeu de Dames, si pour favoriser une étude spécialement personnelle, on négligeait une des qualités primordiales d'un véritable génie : la vision nette et tonjours constante des emplacements des belligérants?

Mais c'est l'A. B. C. du damiste de regarder ses pièces et son terrain d'action avant d'agir lui-mème en ses mouvements; et, on ne comprend pas qu'un *Maitre ou un Professeur*, ose proposer de supprimer une ruse de guerre, qui justement qualifie l'*Ecole de la vision L*.

C'est purement et simplement incompréhensible : une démence !

Allons donc, Messieurs, il faut le dire avec franchise et sans détour; les partisans de la suppression pure et simple du soufflage, sont ceux qui veulent s'affranchir de la prescription Manoury, de cette épée de Damoclès, toujours suspendue sur leur tête; alors, soulagés de cette préoccupation constante, insupportable à leur esprit, ils n'auront rien à craindre... rien à perdre: tout à gagner!..



Parmi les partisans de la suppression, il s'en trouvent qui donnent en prétextes : leur amour-propre froissé et les quolibets que les coups de soufflage occasionnent ; Mentalité neurasthénique!

Nous condamnons sans pitié les vaniteux qui rappellent constamment un de leurs coups de victoire, dû à un oubli souvent involontaire de leurs adversaires, et qui sont encore assez présomptieux pour dire : a Oh! mais j'escomptais cette maladresse! ». Entre parenthèse, nous disons ici qu'il est de mauvais ton et très incorrect d'agir de la sorte. En effet, quoi de plus inconvenant de toujours rappeler un coup subi dans une circonstance malheureuse? Mais, chers camarades, tout ceci, ce ne sont que blessures d'épiderme, qui ne doivent pas faire oublier que cette suppression pure et simple, veut une sanction équitable peur les deux combattants.

Done, ces motifs invoqués doivent s'incliner devant la justice demandée par ceux qui veulent bien accepter la suppression du soufflage, en exigeant de ses partisans, également la suppression de l'usage des temps de repos abusifs!

(9) | (9) (4)

Maintenant, il est à propos de mettre en lumière les prescriptions de Manoury que l'on veut supprimer.

Le « Grand Maître » du Jeu de Dames, s'exprime ainsi dans son traîté de 1787; traité-base des règles françaises et qu'ont observé correctement les principaux auteurs suivants :

- 4º J.-G. Lallement, Metz 1802 (Livre de Metz);
- 2º Q. Poirson Prugneaux, Paris 1855 (Encyclopédie);
- 3º G. Grégoire, Paris 1847-61 (Traîté);
- 4º G. Balédent, Amiens 1881 (Le Damier);
- 5° L. Barteling, Amiens 1901 (Traîté).

Nous ne citons pas d'autres petits ouvrages où tout de même ces règles sont reproduites : ils sont sans importance, après ceux-là.

« Art. 2. — Celui qui a à prendre et ne prend pas doit être soufflé; « c'est sans contredit la plus grande faute que l'on puisse faire à ce jeu.

« Cette faute, quoique considérable, est souvent une ressource à « la fin d'une partie désespérée : A., qui voit qu'il a perdu, se « met hardiment en prise, dans l'espérance que B. ne s'en apercevra » « pas et se laissera souffler : cette ruse réussit quelquefois. »

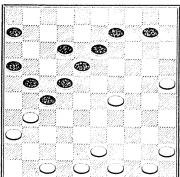
Donnons maintenant le second cas, ou repos abusifs.

« Art. 4. — Quand on est averti de prendre (1) on ne peut pas refu-« ser de le faire, sous peine de perdre la partie. A., donne à prendre à « B.: B., qui voit qu'en prenant il a perdu la partie, ne peut se dispen-« ser de le faire, en disant à A.: Vous n'avez qu'à me souffler. »

L'article 2, c'est ce qu'on appelle : la touche Manoury!

L'article 4, prévoit déjà l'emploi des temps de repos, puisque plus loin, dans son chapitre IV, Manoury dit : « ... si B. ayant à pren dre, et ne prenant pas, vient à jouer un autre pion, A. peut différer de

Figure M



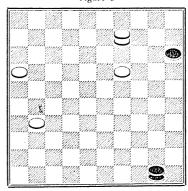
le souffler et tirer tout l'avantage possible de la marche du pion que B. rient de jouer on de toucher, en ne le forçant de prendre que le on les coups suivants.

Or, il est de toute justice que si l'on supprime l'article II, il faut supprimer également l'article IV, ou le modifier.

Les figures M et S démontreront le bien fondé de la mesure loyale sollicitée. (Figures créées pour la circonstance.) La figure M présente des emplacements propres à favoriser l'emploi des temps de repos abusifs.

Exemple: Les blancs jouent 50.44, coup d'attente; les noirs attaquent par 21.26 le pion 31. Les blancs, à ce moment, tentent

Figure S



l'exploitation de la faute de prendre et visant au coup de dame à 3 ou à 5, jouent 44.40. En effet, les noirs oublient de prendre et jouent 16.21 par exemple. Les blancs laissent faire: abus et jouent 40.35. Les noirs s'oubliant toujours, jouent 6.41; les blancs continuent leur tactique et jouent 29.23. Noirs 18:29, blancs 35.30 le coup de dame est prêt; les noirs veulent parer ce coup de Jarnac et font 10.44. C'est alors que les blancs abusant de l'article IV Manoury,

refusent le coup 10.14 et **forcent** les noirs à prendre 26:31 et par le coup 30.24, *la farce est jouée!* 

Oserez vous appeler cela de la finesse de jeu ou de combinaisons, Messieurs, de la « pure et simple »?

C'est une iniquité, une déloyauté flagrante de conserver cette règle, si on supprime l'emploi de l'article II qui permettait encore de tenter de relever ses fautes passées. Exemple: La figure S (aux noirs à jouer) permet de démontrer clairement l'article II Manoury et la préoccupation constante des forts à supprimer cette ruse du jeu, qui les gênent, tout en voulant conserver l'article IV qui les comblent de certitude de gain.

Done, dans la figure S, les noirs se voyant perdus, jouent la ruse du soufflage (ce qui revient à dire : tentent la faute) dans l'espoir de réussir. Ils avaient raison : ils jouent 50.22; les blancs s'oublient voyant le gain par 9.4 et 19.13, après la prise N: 22:36.

En effet, les blancs font 9.4, alors les noirs appliquant l'article II, souffient la dame 4, prennent 22:36 et gagnent dans les deux cas (si 9.4 ou 31.26).

Voilà, Messieurs les juges, ce que les partisans de la  $\alpha$  pure et simple n demandent :

- 1º Maintien à leur avantage des abus de la fig : M;
- 2º Suppression à leur avantage de leur **propre faute** de la fig : S.

C'est un cas de conscience, Messieurs, jugez bien.

<sup>(1)</sup> Donc Manoury prescrit la prise forcée : remarquez-le bien !

\* 4

Je reprends mon moi personnel et je dis : De tout ce qui précède, si les partisans de la pure et simple pouvaient dominer un jour, on doit poser ces questions : Où s'arrêteront les irrêgularités déloyales dans les différents cas où le soufflage s'appliquait? Que sera le Jeu de Dames d'alors? Que ceux que le soufflage gênent, m'aident à répondre.

Toutes les sentimentalités nuageuses qui ont été dites au sujet du soufflage, toutes les comparaisons de nation à nation, tous les beaux thèmes à discours poëtiques, chevaleresques et académiques, ne sont absolument que des échappées d'esprit hyperbolique semant l'erreur et l'action fausse! Le juste est le seul vrai!

Certainement il faut croire à la loyauté, à la franchise, à l'honnêteté; mais il faut aussi se tenir en garde envers ceux qui mettent de côté, ces hauts sentiments humains, pour exploiter sans scrupule cet esprit sentimental cité ci-dessus. C'est contre cette mentalité-là qu'il faut mettre à l'abri les choses saines et honnêtes: d'où la nécessité absolue de règles également absolues et d'une grande rigueur.

Je ne conclus pas, je propose encore:

- I. Suppression du soufflage, répression trop draconienne;
- II. Forcer la prise au premier coup ou partie déclarée nulle;
- III. Sinon: Statu quo.

En terminant cet article, je répète que tout ce que j'ai dit sur cette question de la suppression du soufflage, n'est que du pur raisonnement et non de la polémique: c'est ma conviction exprimée, je ne l'impose à personne. Lorsque la question sera résolue équitablement par tous et non par une simple coterie, je m'inclinerai devant la majorité: pas avant! Désarmons ensemble ou restons armés!

F.-J. BOLZÉ, Damiste.

# Parties Entières. — Quarantième

м. У	ves Le Goff (blanes)	M. A. Molimard (noirs
1	Blanes: 34,30	Noirs: 20.27
2	40.34	n
	Les blancs ferment l	e Tric Trac

)) 44.20

Les noirs en profitent pour développer leur ligne gauche et pour porter leur attaque sur le Tric Trac des blanes

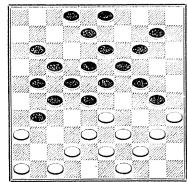
3	44.40	10.14
4	50.44	20.24

5 33.29 Pionnage ayant pour but d'empêcher l'enchaînement de l'aile droite.

	Blanes: »	Noirs: 24:33
<i>O</i>	38:29	4.10
6 7	42.38	18.23
	es noirs pour se form	ner un centre.
	29:18	12:23
8 9	30.24 1	Bonne riposte pour contreba-
lancer l'attaque d		
minute i managina		19:30
	"	14.49
10	35:24	19:30
11	40.33	
12	35:24	10.14
. 13		était mieux de détruire le pion
23 par le pionnag	ge de 32,28 et 37:28	
	))	14.19
1.7	40.35	49:30
14	35:24	5.40
48	47.42	40.44
16	77,42 95,60 1	es blancs se décident à faire ce
17		We municipal to decimal to
pionnage (Voir 1	3º coup).	
	))	23:32
18	37:28	14.20
19	34.29	N'était-ce pas plus fort de cou-
	faire le tant pour ta	
·	· ))	9.14
00	45,40	14.19
$\frac{20}{100}$ .	m. ro	f, qui est d'affaiblir le Tric-Trac
Les noirs pour	rsinvent ieur onjeen	, ([11
des blancs		10.20
21	40.35	19:30
22	35:24	3. 9
23	49.44	9.14
24	44-40	14.49
25	40.35	19:30
$\overline{26}$	35:24	13.19
$\frac{20}{27}$	24:13	8:19
28 28	31.27	L'avancé du pion 39 à 34 n'était
il pas meilleur '		
		20.24
	)) (AG. (AG.	15:24
29	20:20	17.21
30	39.34	
31		Au lieu de 38.32, nous aurions
préféré 27 à 22.		

	Blanes: »	Noirs : 2. 8
32	42.38	8.43
33	38.33	7.12
34	41.37	Au lieu de 41.37, sans hésiter,
les blancs devaient		Si Noirs: 24.30, Bl: 29.24; si N:
		17 et les blancs gagnent le pion
en passant à dame		
r	))	12.18
	P	Bon pion gênant.
35	36.31	34.29 valait mieux
	))	21.26
36	46.41	34.29 toujours meilleur
• 70		<del>"</del>
O.	"	41.47
37	41.36	17.21
38		Ce coup aurait été excellent si
joué trois coups pl	us tôt.	
	))	6.11
39	29:20	25:14
40	33.29	14.20
41	43,39	19.24
42	39.33	24.30
. 43	48.43	30,35
44	43.39	En jouant 43 à 38, ce coup était
meilleur, car les bl	ancs pouvaient en	suite pionner par 29.23.
	1)	35,40
4:5	39.34	40.45
46	34.30	45.50
4.7	30.25	11.17
48	25:14	17.22
49	28:17	50:40

N: 251



Les blancs jouent et gagnent.

#### Souvenir

Les blancs abandonnent X. Y.

Nous croyons bien servir la cause du Jeu de Dames en reproduisant et en mettant sous les yeux de nos jeunes damistes, l'œuvre superbe de l'une de nos illustrations actuelles, qui dans sa science reste d'une modestie remarquable.

Jeunes problémistes, exercezvous, vous avez un modèle!

F.-J. BOLZÉ.

# Parties) (15)1912 Mars Février-25 Paris: Match, Molimard-Weiss,

Vous avez tous reçu, chers abonnés, ma circulaire du 10 mars deraier, vous mettant au courant de cette mémorable rencontre; c'était mon devoir de vigilant et diligent informateur. Je reproduis ci-dessous le tableau synoptique de cette lutte homérique

7 gagnées, 1 perdue. 7 nulles == 21 points. 1 gagnée, 7 perdues, 7 nulles == 9 M. A. MOLIMARD, Lyon. M. I. WEISS, Paris. . . . . un journal? Done, J'ai comme tels, le droit d'exposer mes

Dois-je me permettre une critique sur ces espèces de rencontres

? (J'en réserve une de droit pour plus tard).

! Savons-nous quels sont les travaux laissés par les Maitres? Néant et mes sensations à l'égard de ce match et des matches en général. Idées: De tous les matches passés, idées, mes vues

des damistes de cette force ne peuvent pas jouer la nulle, ce serait leur faire injure). En somme, étaient-ils en présence si dans leurs rencontres, ils ont eu un but scientisique, des objectifs bien déterminés d'ossensive ou de défensive de la défense ou de la création d'une Ecole? Je me

sanctionneraient les progrès réalisés dans une période de temps écoulée, en donnant en exemples les on en comprendrait la portée ; ce ne serait plus une lutte vulgaire de deux forces seulement,parce qu'ils nes : Je désire qu'après ces matches il y ait une sanction émise dans une étude que devrait faire le vainqueur ; le Jeu de Dames le réclame. Cette étude devra être éditée et adressée à tous les centres; les matches alors phases diverses relevées à l'avantage de la tactique du Jeu de Dames. raison d'être,

Sensations : Eklouïssantes! Quoiqu'au courant des fortes études de M. Molimard, mes pronostics étaient plus humbles. Il faut reconnaitre, Messieurs, que la méthode, l'esprit de suite et la volonté, sont les seuls facteurs indispensables pour la réussite d'un but à atteindre.

M. Alfred Molimard possède ces qualités qui, jointes à une vision (1) exceptionnelle, fait de lui un damiste merveilleux; je lui dis en mon nom personnel et au nom du a Damier Lyonnais » en entier: la Société vous admire!

Les phases de ce tournoi sont remarquables; les sept premières parties sont l'image du contact, de l'attaque éventuelle, de la prudence; puis à la huitième vient la résolution: Victoire! C'est le génie du combattant sûr de lui et qui a dit: « Je reux vaincre! »

Généreux dans le succès, nous n'écrasons pas, nous avons trop le seus des bons sentiments pour reconnaître que si *M. Isidore Weiss* est vaineu, bien vaineu, c'était un adversaire d'une très grande valeur qui comptait sans doute un peu trop sur ses lauriers passés.

Gloire au Vainqueur!

Un salut au Vaincu!

F.-J. BÖLZÉ.

#### Les Damiers

Villebois: Dans son assemblée générale le Damier Villeboisien (Cercle d'Etude) a procédé au renouvellement de son bureau: Ont été élus pour une année:

- M. A. Babo, président; M. F. Prost, vice-président; M. M. Lacroix, secrétaire; M. J. Nicolas, trésorier.
- M. P. Nodet, ex-président, a démissionné pour cause de changement de localité : un bon camarade perdu pour le Cercle.

Valence: M. Ad. Lucet, vice-président du D. V.T. nous annonce une bonne nouvelle que nous sommes heureux de porter à la connaissance de tous les Damiers fédérés: M. J. Gonon, président du Damier Valentinois, vient d'être décoré des palmes d'officier d'académie, pour son dévoué concours aux œuvres post-scolaires.

Nous lui adressons tous, nos vives félicitations.



Remerciements: M.M. Ad. Lucet, A. Babo, Petit V\* du Perron, M. Charly et Ghilardi, adressent leurs sincères remerciements à M. G. Defoy, des prix reçus à l'occasion de son concours.

Le D. U.

#### Nécrologie

Les damistes de la région lyonnaise viennent de faire une perte très sensible en la personne de *Monsieur Charles Richard*, décédé à Lyon, en Mars 4912, à l'âge de 80 ans. (Il signait : *Philidor*.)

C'était un pratiquant distingué du Jeu de Dames, en même temps qu'un ami dévoué des damistes de toutes les nuances et un donateur discret dans les concours. Admirateur sincère du maître Raphaël, de Marseille.

Condisciple des Mallezon, Laurens, etc., gloires lyonnaises, hélas! également disparus aussi!

Nous sommes certains d'être l'interprète de tous les damistes de la région et autres qui l'ont connu, en adressant à la famille nos condoléances les plus sympathiques.

Le D. U.

# Correspondance

M. J. S. D. (à Moscou). Non, pas reçu abonnement 1910, bien que servi très-régulièrement l'année entière et reçu envoyé.

M. J. Branès (à Pau). Non, ne fait plus partie de la rédaction depuis longtemps.

M. A. Berton (Basses-Alpes). Parfaitement, sommes de votre avis; mais au lieu de conseils envoyez-nous des matériaux : ce sera plus utile.

M. A. G. (à Madrid). Merci du bon souvenir, le Damier Universel vous portera la bonne parole. Lettre suit : à expliquer, trop long.

M. Marius Charly (Saint-Etienne). Veuillez revoir votre problème n° 7, A. Si les blanes jouent 8.3 au lieu de 8.2 (inexplicable pour un damiste un peu expérimenté) après 15.24 des noirs et que ceux-ci veuillent prendre la dame par 24.8, les blanes ont position avantageuse. Donnée trop simple, mais que vous pouvez rendre intéressante.

Franco-Russe (à Paris). Nous l'avons déjà dit : Le D. Universel, est un Journal et non une Revue spéciale au jeu : il est les deux; donc, il est essentiellement informateur avant tout.

#### Recommandation

Pour éviter une erreur comme celle commise au problème nº 225, où il manque un pion noir à 49, nous prions nos amis problèmistes de faire usage de diagrammes: le cent franco 0 fr. 35, c'est indispensable.

Le D. U.

<sup>(1)</sup> La vision c'est l'art de déplacer par la pensée les pièces qui occupent encore les cases du damier et d'en escompter les résultats : c'est-à-dire, jouer de mémoire sans toucher et déranger les pièces du jeu.

# Solutions. — Mois de Mars 1912

- Nº 233 36.31 (N:16.21 coup convenu), 31.27 (N:21.26), 23:34 30:39 (N:jouent à volonté). Si les Noirs ne font pas le sacrifice d'un pion, les Blancs vont damer à 2 ou à 5 par 27.21 etc... C. Q. F. D.
- Nº 234 34.30, 37.31, 50.44, 38.32, 48.42, 44.39, 40:9 g. Coul. ord. à un temps de repos, envoi à dame, finale râffe et passage à dame sur pions liés de bande.
- Nº 235 38.32, 40.34, 28.22, 39.33, 48.43, 49.44, 41.37, 36:27 suite: 26.40, 25:3 g. Coul. ord. à quatre temps, double envoi à dame, finale coup de dame sur double prise reposant sur la prise successive des deux dames.

a : Si 43.48, Bl : 50.17 g. et si 6.11 avant, blancs même jeu.

- Nº 237 37.31, 48.42, 33.29, 32.27, 40.34, 35:24 g. Coul. trappe, énvoi à dame, finale prise de dame par trébuchet ordinaire et râste de 9 pièces.
- Nº 238 35.30, 34.29, 39:30, 25.20, 27.21, 37.31, 42:31, 32:7. Coul. ordinaires, finale coup de dame sur coup à ressort et râfle de 7 pièces. C. Q. F. D.
- Nº 239 34.29, 25.20, 28.23, 32:23, 48:6 g. Coul. ord. finale râfle et passage à dame.
- Nº 240 34.29, 40:20, 27.21, 32:12, 28.23, 33:11, 30:8. C. Q. F. D.

Ont trouvé les solutions justes suivantes, Messieurs :

Le Petit V <sup>x</sup> du Perron	(Rhône)	223, 225 à 232.
Milhe	Mauguio	223, 225 à 28, 231.
Boyer	id.	id.
G. Defoy	Amiens	223, 225 à 28, 230 à 32.
Marius Charly	St-Etienne	223 à 28, 230 à 32.
L. Martin	Neuville-Ain	223, 225 à 28, 230 à 32,
J. Rimbaud	Avignon	223 à 28, 230.
M <sup>te</sup> Jouve	id.	id.
A. Babo .	Villebois	223, 225, 216, 228 à 32.

A. Lucet Un Franco-Russe Bourg-Valence Paris 223, 225 à 31. 223 - 24 - 28 - 29 - 32.

Remarques : Nº 225. Le pion noir 19 qui manquait au diagramme a échappé à la correction : nous le donnons à tous.

M. Babo. — Nº 227. Si blancs 27.22, noirs 47:19 — et alors?

MM. Rimbaud et Jouve. - Nº 231 : 27.22 ne solutionne pas juste.

M. L. Martin. - Nº 229: 4.49 (2º terme) est erroné.

M. M. Charty. - Nº 229: solution trop incomplète.

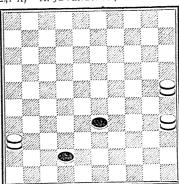
M.~G.~Defoy. — Nº 224: Après 14:5, les noirs jouent 19.24 — et alors ?

 $M.~E.~Lieubray. \longrightarrow N^{\circ}~229$ : fait remarquer que l'on peut attaquer aussi par 28.39,~28.44 et 28.50

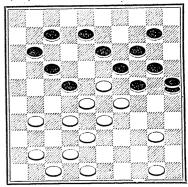
Compliments: M. G. Defoy adresse des compliments à M. Bonnard, de Lyon, pour son Nº 228 et ses félicitations à M. W. J. A. Matla, de Haarlem, pour son Nº 232.

#### Problèmes

241 A) M. JUVENON fils, Romans



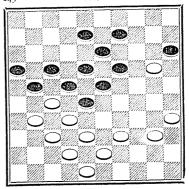
242 A) M. JUVENON fils, Romans



43 M. X..., Brest

....

1



244 Alj M. J. RIMBAUD, Avignon

